AR Prefecture
016-211601836-20260605-31_2026-DE
Reçu le 08/06/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Charente
Commune de Lésignac-Durand

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 juin 2026

Membres en exercice : 11
Quorum : 6 (CGCT, art L. 2121-17)
Présents : 8
Absents excusés : 3
Pouvoirs : 3

Le cinq juin deux mille vingt-six à 19h45, le conseil municipal de la commune de LÉSIGNAC-DURAND, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence du maire, Monsieur Armand AGOSTINELLI.
Date de la convocation : 29 mai 2026.
Date de l'affichage en mairie : 29 mai 2026.
Etaient présents : Armand AGOSTINELLI, Valérie VILLELÉGIER, Julien THIBAUD, Brigitte BRANDY, Joël BEAULIEU, Alexis MICHALLEK, François CHARLETOUX, Pascal DUTEIL.
Absents excusés : Justine MARZACK, Katharina VAN DER VELDEN, Vincent VAN DER VELDEN.

Secrétaire de séance (CGCT, art. 2121-15) : Monsieur Alexis MICHALLEK.

Délibération n° 31_2026 : subvention au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente

Le 1er février 2026, le chef du centre de secours de Roumazières a demandé à la commune une subvention au profit de l'Amicale des sapeurs pompiers de Roumazière-Loubert, en vue de réaliser un bas relief de 120 cm x 50 cm en hommage aux pompiers de Roumazières et des communes voisines :

"A NOS CAMARADES DISPARU·E·S, COURAGE ET DÉVOUEMENT"

Etait joint à cette demande un devis d'un montant de 838 €.

Monsieur le Maire propose au conseil d'allouer au SDIS une subvention d'un montant de 80 €.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve :

Participants au vote : 11	Pouvoirs : 3	Abstention : 0	Pour : 11	Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le maire, Armand AGOSTINELLI

Le Maire,
AGOSTINELLI Armand

MAIRIE de LESIGNAC DURAND
16 (Charente)